



## MAIRIE D'ERAGNY-SUR-EPTE 60590

Place Angèle Boutigny

Tél. 02 32 55 21 57

Mardi et Vendredi de 17h30 à 19h

E-mail : mairierag60@orange.fr

Département de l'Oise  
Arrondissement de Beauvais  
Canton de Chaumont-en-Vexin

### Conseil Municipal d'ERAGNY-SUR-EPTE EXTRAIT Compte-rendu de la réunion du mardi 13 décembre 2016 à 20h00

L'an deux mille seize, le mardi 13 décembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Eragny sur Epte, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur MASURIER Didier, Maire.

Etaient présents : MM. les conseillers municipaux:

MASURIER Didier	LETIERCE Luc (excusé)	MICHALCZYK Bernard
CAVAILLÉ Richard (excusé)	PICARD Sophie	PIGEARD Isabelle (excusée)
LOHEAC Patrice (excusé)	HÉE David	RATEAU Laurent
KER BIDI Marie-Dominique (excusée)	RATEAU Sophie	ROCHE Freddy
POQUET Daniel (excusé)	PIRIOU Jean-Paul	DEBAUDRE Annie

formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : CAVAILLÉ Richard, LOHEAC Patrice, KER BIDI Marie-Dominique, POQUET Daniel, LETIERCE Luc, PIGEARD Isabelle

Absents :

Pouvoirs : POQUET Daniel à MICHALCZYK Bernard

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du CGCT, à la nomination de Madame DEBAUDRE Annie pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le PV de la dernière séance de Conseil Municipal.

#### 1. Attribution d'une prime à l'adjoint technique

*Vu le principe de liberté de fixation du salaire*

*Vu le principe de l'ordre public social*

*Vu le principe d'égalité de traitement du code du travail*

Monsieur le Maire fait part aux membres présents du Conseil Municipal du souhait de faire bénéficier à l'adjoint technique communal d'une prime exceptionnelle annuelle en raison du travail effectué cette année correspondant à un treizième mois.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Accepte** l'attribution de la prime à l'adjoint technique pour le mois de décembre 2016
- **Charge** Monsieur le Maire de l'exécution de la présente délibération

**10 conseillers sont « Pour »**

#### 2. Décision modificative n° 2 sur le budget du service des eaux

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le budget du service des eaux afin de régler le titre de l'Agence de l'eau pour la redevance prélèvement en eau 2015 (Le montant imputé n'étant pas suffisant).

Désignation	Désignation Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 617 : Etudes et recherche	950 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	950 €	
D 658 : Charges diverses de gestion courante		950 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		950 €

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Accepte** la décision modificative au budget du service des eaux

**10 conseillers sont « Pour »**

#### 3. Travaux de rénovation des fenêtres de la boucherie - Demande de subventions – programme 2017

Monsieur le Maire informe les membres présents du Conseil Municipal qu'il est nécessaire de rénover les fenêtres au commerce communal.

Il présente l'étude de ce projet dont le coût estimé serait de 4110.83 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le projet de rénovation des fenêtres de la boucherie

- **Sollicite** auprès du Conseil Départemental de l'Oise une subvention et auprès de l'Etat une aide financière au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour cet investissement
  - **Prévoit** le plan de financement de cette opération d'un coût estimé H.T. à 4110.83 € comme suit :
    - Subvention du département au taux de 35% du plan de soutien départemental, soit : 1 438.79 €
    - Subvention l'Etat au taux de 25% pour le secteur d'intervention « Développement ou maintien du commerce rural », soit : 1 027.70 €
    - Fonds libres, soit : 1 644.34 €
  - **Sollicite** une dérogation auprès du Département et de l'Etat afin d'effectuer les travaux au cours du premier semestre 2017
- Adopte** le plan de financement ci-dessus, à condition que la subvention accordée soit au moins égale à celle prévue dans le plan de financement

**10 conseillers sont « Pour »**

#### **4. Alimentation en eau potable – Réhabilitation du réseau d'eau 3<sup>ème</sup> tranche - Demande de subventions – programme 2017**

Vu les travaux réalisés de 2010 à 2012 sur les canalisations en eau potable avec reprises des branchements  
Vu les délibérations du Conseil Municipal du 06 décembre 2012 et du 15 octobre 2014

Monsieur le maire propose aux membres du Conseil Municipal de renouveler la demande de subvention auprès du Conseil Départemental concernant la réhabilitation de la dernière tranche du réseau d'eau potable située du réservoir vers le cimetière et les deux habitations sises 83 et 85 rue Camille Pissarro.

Il présente l'étude de ce projet dont le coût estimé et réactualisé serait de 144 076 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Approuve** le projet comme présenté ci-dessus
- **Sollicite** auprès du Conseil Départemental de l'Oise une subvention et auprès de l'Etat une aide financière au titre de la Dotation d'équipement des territoires ruraux pour cet investissement
- **Sollicite** l'Agence de l'eau pour une demande de subvention afin de réaliser cette dernière tranche de réhabilitation de canalisation d'eau potable
- **Prévoit** le plan de financement de cette opération d'un coût estimé H.T. à 144 076 € comme suit :
  - Subvention du département au taux de 20% du plan de soutien départemental, soit : 28 815.20 €
  - Subvention l'Etat au taux de 40% pour le secteur d'intervention « Développement ou maintien du commerce rural », soit : 57 630.40 €
  - Emprunt pour la différence, soit : 57 630.40 €
- **Adopte** le plan de financement ci-dessus, à condition que la subvention accordée soit au moins égale à celle prévue dans le plan de financement

**10 conseillers sont « Pour »**

#### **5. Contrat de l'adjoint technique**

Il est décidé de renouveler le contrat de l'adjoint technique qui arrive à échéance fin février 2017.

S'il n'est pas possible d'utiliser à nouveau le contrat CUI (demande à effectuer mi-janvier auprès de Pôle emploi), l'agent sera engagé comme stagiaire de la fonction publique territoriale.

#### **Questions diverses**

- L'entretien individuel des agents est à mettre en place. Une proposition de délibération est à adresser au Centre de Gestion avec un choix de critères d'évaluation. Sont proposés la gestion des dossiers, le rapport au public, le service rendu, l'autonomie, la ponctualité, la force de proposition, les compétences.
- Lecture du jugement du Tribunal correctionnel concernant l'affaire Faucheux
- Lecture d'un courrier concernant des problèmes de voisinage rue Michelet et propositions de réponse
- Une convention de mise à disposition pour l'agent remplaçant (en cas de congés de l'agent en poste) a été mise en place avec la commune de Bazincourt sur Epte
- Noël :
  - Distribution du colis de Noël aux aînés le samedi 17 décembre
  - Feu d'artifice et arbre de Noël le vendredi 16 décembre à 18h00

La séance est levée à 21h20

Le 20 décembre 2016  
Le Maire, Didier MASURIER